

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
LA DIRECTRICE REGIONALE

DATE DE PUBLICATION : 3 mars 2023

DELEGATION DE SIGNATURE

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, à la Directrice régionale Centre-Val de Loire le 1er mars 2023 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Marianne COUGET, responsable du service des entreprises à la succursale de Tours, et en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Jean-François CARRIERE, adjoint à la responsable du service, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités du service des entreprises.

Mme Marianne COUGET et M. Jean-François CARRIERE reçoivent notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et dirigeants d'entreprises de leur zone de compétence, conformément aux dispositions contenues dans la grille de la délégation en vigueur.

Orléans, le 1 mars 2023

Marie-Agnès DE MONTBRON